



## Les pourparlers de paix LE DILEMME DES MEDIATEURS

*Le 20 juillet, le protocole de Machakos signé par le gouvernement soudanais et le M/ALPS marquait une étape dans le processus de paix. Il disait l'attachement des deux parties à l'unité du Soudan, et prévoyait le droit du Sud à l'autodétermination six ans et demi après l'accord final ; pendant cette période intérimaire le Sud aurait une large autonomie. Il était fait état de gouvernance démocratique. La liberté de culte était assurée dans tout le Soudan. La seconde session des négociations reprenait le 12 Août ; elle concernait le partage des richesses, celui des pouvoirs, les formes précises de gouvernement, la sécurité, le sort des armées et milices, et un cessez-le feu général. Le 2 septembre, Khartoum les suspendait, soutenant que la prise d'une ville du Sud, Torit, par l'ALPS, était contraire à l'esprit des négociations. Était-ce une fausse excuse? Aucune allusion n'était faite aux offensives gouvernementales réussies, dans le Nord Bahr el Ghazal avec la prise de Gogrial, en Equatoria avec celle de Loronyo, ou en zone pétrolière avec les prises de Mankin et de Tam, accompagnées des habituels massacres de civils. L'ensemble de la presse n'en parla pas, et si, publiquement une grande partie de la planète dit son désarroi devant l'interruption des pourparlers, personne ne souligna l'irrationalité du reproche. Était-ce par diplomatie?*

A l'égard de son opinion, Béchir trouva des accents gaullois : « Nous avons perdu une bataille, nous n'avons pas perdu la

### SUSPENSION DES POURPARLERS, BÉCHIR APPELLE AU DJIHAD

guerre ». Sa fureur, son appel renouvelé au *djihad* et à la mobilisation, laissaient penser que peut-être il était débordé par les mécontents opposés à toute concession, tant chez les amis de Tourabi qu'au sein de son propre camp. Les plus dangereux appartenaient à son armée et à ses milices, qui n'ont peut-être plus envie de se battre mais ne veulent pas être humiliées. Corroborant cette opinion, on apprenait que 19 des plus importants dirigeants de la milice arabe montée pro-gouvernementale avaient été tués dans la prise de Torit.

Rapidement le gouvernement soudanais laissait entendre d'autres raisons. Dès le 3 septembre, Khartoum présentait une « demande de clarification » à l'IGAD. Elle concernait les prises de position du M/ALPS, durant le second round des négociations, qui étaient selon lui contraires au protocole du 20 juillet. Nous en avons souligné dans notre précédent bulletin les nombreux non-dits.

Le texte gouvernemental cite tout d'abord **les rapports entre l'Etat et le Religion**. Le M/ALPS a demandé que la capitale fédérale soit laïque pour que tous les Soudanais puissent s'y sentir chez eux, ce qui favoriserait, à terme, un référendum en faveur de l'unité.

### TROIS AUTRES POINTS DE FRICTION

Le second point concerne la **structure du gouvernement**. Le protocole du 20 juillet avait soulevé de forts soupçons au sein de l'opposition exilée du Nord, le processus étant clairement identifié comme bilatéral. Le conseil de direction de l'Alliance Nationale Démocratique (AND) groupant des partis du Nord et le M/ALPS, réuni fin août à Asmara montra le même souci. Selon le *International Crisis Group*, le président du Parti Unioniste

Démocratique (PUD), président de l'AND, voulait que la seconde phase des pourparlers soient repoussée pour permettre la participation de l'AND. Le gouvernement soudanais s'y opposa avec énergie, menaçant d'inclure ses alliés sudistes dans les pourparlers si l'ALPS insistait. L'interdiction faite par le gouvernement aux membres des partis de l'Alliance Nationale Démocratique présents au Soudan de se rendre à Asmara, semble faire partie de l'effort gouvernemental pour tenir l'AND en dehors des négociations. Cependant le meeting d'Asmara permit à Garang de rassurer ses alliés du Nord sur la sincérité de l'ALPS concernant l'unité du Soudan, à condition que le Nord montre un engagement sincère dans la recherche de l'égalité et de la justice pendant la période intérimaire. Le (suite page 2)

## S O M M A I R E

### Paix

- Le dilemme des médiateurs p. 1
- *Bételgeuse*
- Mémoire d'entente sur la reprise des négociations p. 3
- Nouba :  
cessez-le-feu en danger p. 3

### Droits de l'homme

- Le Rapporteur des Nations Unies p. 5
- Nord p. 6
- Sud :  
l'aide interdite p. 7

### Pétrole et Economie p. 8

### Opérations Militaires p. 4

### Brèves p. 4

### A nos Lecteurs p. 8

communiqué final endossa le protocole et donna à l'ALPS un « mandat conditionnel » pour négocier pour l'AND pendant la seconde phase. La réunion d'Asmara a reçu un délégué du parti Umma de l'opposition du Nord de Sadiq el Mahdi. AND et Umma sont tombées d'accord pour une coordination en faveur de la paix et de la démocratisation. Après ce rapprochement une grande cérémonie eut lieu au quartier général du parti Umma à Omdurman au cours de laquelle des représentants de plusieurs partis d'opposition, d'organisations de la société civile et de personnalités nationales signèrent un mémorandum, expliquant que le processus de paix presse à un retour à la démocratie. Al Mahdi réunit 300 000 personnes lors d'une visite à El Obeid, Kordofan, région dont viennent beaucoup de ses supporters. Son succès populaire, ajouté au fait que son parti n'a pas d'aile armée, fait que le gouvernement semble chercher à éviter la confrontation.

Certes le protocole du 20 juillet avait rendu un hommage de pure forme à la gouvernance démocratique. Rien n'avait été dit sur des élections. Le surcroît de démocratie demandé par le M/ALPS à l'incitation de ses partenaires de l'Alliance Nationale Démocratique, aurait mis en danger mortel tant le pouvoir de Béchir que celui de son parti.

Le troisième point concernait **les frontières du Sud sujet à autonomie puis à référendum d'autodétermination**. Il n'en avait pas du tout été fait mention et maintenant le M/ALPS demandait que soient inclus les monts Nouba, la région d'Abeyi, le Haut Nil Bleu Sud, toutes régions en partie sous contrôle ALPS et qui avaient trouvé le protocole de Machakos parfait à condition que leurs régions fassent bien partie du Sud.

Donc trois points de friction dont Khartoum voulait faire croire à l'opinion internationale qu'ils avaient déjà été décidés.

Les deux parties s'étaient raidies devant le mécontentement des leurs.

Les médiateurs de l'IGAD, les négociateurs américains, britanniques, italiens et norvégiens s'interposant, l'ALPS accepta de proposer une trêve pour la durée des négociations. Le silence de la réponse fut assourdissant. Finalement les forces gouvernementales reconquirent Torit et, comme beaucoup le subodoraient, l'honneur étant sauf, Khartoum voulut bien reprendre les pourparlers.

Dernier pépin. L'AND pour qu'on ne l'oublie pas, fit lancer à son armée une offensive victorieuse dans les collines

de la Mer Rouge sur la frontière érythréenne (*Lire Opérations Militaires*). A nouveau offense mortelle ; Khartoum accusait l'armée érythréenne d'être

intervenue et les bruits de bottes retentirent entre les deux Etats ; Khartoum ne voulait plus inclure le front de la Mer Rouge dans la trêve, ce à quoi le M/ALPS s'opposait, le gouvernement pouvant profiter de la trêve pour transporter ses troupes du Sud sur le front Est. Finalement tout se calma à peu près. et les pourparlers reprirent le 16 octobre.

Pour se mettre en jambe on débuta par un atelier qui s'en tint aux idées générales.

Entre temps, la machine de guerre américaine voulant utiliser carotte et bâton pour la paix au Soudan, s'était mise en route. Le Congrès américain, indigné à juste titre par la suspension des pourparlers et l'interdiction d'aide humanitaire au Sud et dans les Monts Nouba (*lire Droits de l'homme*), avait voté les 7/10 octobre, une nouvelle loi « Paix au Soudan ». La précédente n'avait jamais été contresignée par Bush. Cette loi condamne les violations des Droits de l'homme du Soudan et l'utilisation de l'arme de la faim. L'administration américaine doit décider tous les six mois si les deux parties discutent de bonne foi. Si elle juge que la faute en revient au seul gouvernement, les Etats-Unis réduiraient ou suspendraient leurs relations diplomatiques avec le Soudan, voteraient de manière à empêcher tout prêt international au Soudan, essaieraient de geler ses revenus pétroliers et rechercheraient une résolution du Conseil de Sécurité des Nations-Unies lui imposant un embargo sur les armes. A l'exaspération de Béchir, Bush approuva cette législation alors que les négociations avaient repris. De plus le Trésor américain bloquait les biens de douze sociétés soudanaises (*lire Pétrole et Economie*), tandis que le Département d'Etat inscrivait le Soudan dans une liste de quatre Etats entravant la liberté religieuse. La « carotte » était réservée à l'ALPS : la même loi « Paix au Soudan » autorise le paiement de 300 millions de dollars en trois ans pour « aider les régions en dehors du contrôle gouvernemental à préparer la population à la paix et à une gouvernance démocratique », incluant un soutien à l'administration civile, l'éducation, la santé et l'agriculture.

Médiateurs et négociateurs ne seraient pas prêts à faire durer les pourparlers au-delà de fin 2002. Ils savent qu'une seule chose importe à Béchir, conserver le pouvoir. Une vraie démocratisation, des élections libres, le respect des droits de l'homme le lui feraient perdre. Il semble maintenant craindre son armée autrefois totalement épurée par lui. Cette armée pourrait être, si elle souhaite encore se battre, une source de problèmes non seulement pour lui, mais aussi pour l'opposition si elle venait au pouvoir. La politique américaine est-elle destinée à imposer la démocratie de force, que cela passe ou casse? La paix, si elle vient, risquerait d'être sans démocratie malgré les recommandations de beaucoup, le Rapporteur des Droits de l'homme des Nations-Unies, les Eglises et tant d'autres.

Pour éviter que les mécontents essaient d'arrêter le processus de paix, les parties sont tombées d'accord sur une stricte confidentialité jusqu'à un accord total. Il a toutefois filtré que Khartoum a refusé les approches de Sioux des médiateurs concernant les régions du Nord en conflit, soulignant que l'accord de cessez-le feu des Monts Nouba n'avait pas été signé dans le cadre de l'IGAD. Imagine-t-on une situation de paix au Sud, alors que la guerre continuerait dans le Haut-Nil Bleu et peut-être les collines de la Mer Rouge, tandis qu'armée et ALPS resteraient l'arme au pied *ad infinitum* dans les Nouba? Aura-t-on une solution d'ensemble aux problèmes soudanais?

## LES AMÉRICAINS, NOTE DISCORDANTE

## LE DILEMME DES NÉGOCIATEURS

Bételgeuse

## Cessez-le-feu en danger

On se souvient que le résultat principal de la mission du représentant de Bush avait été un cessez-le feu dans les Monts Nouba en janvier 2002, toujours valide. L'article VII (2)(g) stipule que « les fonctions spécifiques de la Commission de Contrôle Jointe (JMC) [du cessez-le feu] inclura l'approbation de tous les vols destinés aux Monts Nouba en consultation avec les autorités de l'aviation civile concernées ». L'article III para 7 stipule « Les parties faciliteront l'assistance humanitaire par l'ouverture de corridors humanitaires et la création de conditions favorables à la fourniture d'aide humanitaire d'urgence aux personnes déplacées et autres personnes affectées ».

Selon le Professeur Eric Reeves, un spécialiste américain du Soudan, Khartoum s'est arrogé le droit unilatéralement et sans consultations avec le JMC d'approuver tous les vols destinés aux Monts Nouba.. Il a fermé tous les corridors humanitaires en provenance du Kenya et décidé que les régions des Monts Nouba contrôlées par l'ALPS devront être servies uniquement depuis El Obeid, une ville du Nord-Soudan. Dans la pratique ces régions risqueraient fort de ne pas être servies du tout.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une violation flagrante des termes explicites du cessez-le-feu.

---

### Mémorandum d'entente entre le gouvernement du Soudan et le M/ALPS sur la reprise des négociations de paix

*(Traduit de l'anglais par Vigilance Soudan)*

#### Préambule :

Le gouvernement du Soudan (GdS) et le Mouvement/Armée de Libération du Peuple Soudanais (M/ALPS), appelés ci-dessous les Parties, conviennent :

1. De reprendre les négociations le 15 octobre 2002, là où elles se sont arrêtées à Machakos, Kenya le lundi 2 septembre 2002, sous les auspices de l'IGAD, selon le protocole de Machakos du 20 juillet 2002 et selon l'ordre du jour convenu.

2. De créer et maintenir une atmosphère favorable pendant les négociations jusqu'à ce que tous les points pendants du conflit soient résolus. Par conséquent, à la signature de ce mémorandum d'entente (MdE), les Parties entreprendront de maintenir une période de tranquillité pendant les négociations grâce à une cessation des hostilités dans toutes les régions du Soudan et au retrait des zones de combat de leurs propres forces, forces alliées et milices affiliées comprises. Toutefois, ce MdE n'affecte pas le droit de chaque Partie de prendre toute mesure légitime de défense contre tout acte hostile d'une Partie ou d'une force autre que celles mentionnées ci-dessus.

3. Dans le cadre de ce MdE, cessation des hostilités comprend :

- Garder les positions militaires actuelles ;
- S'abstenir de toute offensive militaire par toutes les forces;
- Arrêter la pose de mines anti-personnel ;
- S'abstenir de tout acte de violence ou autre abus à l'égard de la population civile ;
- Bloquer la guerre des médias et la propagande d'une partie contre l'autre.

4. Les Parties demandent aux médiateurs d'établir un canal de communications entre elles pour faciliter la mise en oeuvre de la cessation des hostilités, de les aider pour la vérification des plaintes et l'échange des informations concernant la fourniture de biens non destinés au combat et la relève des troupes.

5. Les Parties autoriseront un accès humanitaire sans entraves à toutes les régions et pour toutes les personnes dans le besoin, selon les termes de l'accord Opération Lifeline Sudan (OLS).

6. Les Parties conviennent également que les négociations seront menées en toute bonne foi et en toute bonne volonté de manière à les conclure dans la période de temps la plus courte possible à partir de la date de reprise des Pourparlers.

7. Ce MdE entrera en application à 12h00, heure soudanaise, le jeudi 17 octobre 2002, et gardera son effet jusqu'à la fin des négociations, et au plus tard le 31 décembre 2002.

8. Ce MdE pourra être renouvelé par consentement mutuel pour tout point pendant.

#### Signatures

*Cet accord concerne toutes les régions et toutes les forces. Il interdit les attaques de civils : ce point avait été convenu en mars dernier mais pas respecté; il prévoit de suivre l'accord OLS fort malmené ces derniers temps. Espérons que ces engagements seront tenus. Il n'y a pas de vrai système de surveillance de la trêve qui, dans un si grand pays, ne pourrait être assuré que par les Nations-Unies. C'est le grand problème (VS).*

# Opérations militaires

Khartoum affirme que l'ALPS reçoit des armes d'Israël ce que l'ALPS récuse (AFP 13 09/ SPLANA 16 09)

## EQUATORIA

- Prise de Torit par l'ALPS le 1er septembre. Khartoum se retire des négociations. Bombardement aérien de Torit (AP 09 09) qui sera reprise par Khartoum le 8 octobre.

- Combat entre l'armée ougandaise et la LRA (Xinhua, 04 09). Incident : un Antonov vise et blesse des soldats ougandais, présents au Soudan avec l'autorisation gouvernementale pour combattre la LRA. Attaque par la LRA de l'armée soudanaise pour capturer des fournitures et riposte, près de Juba (Reuters 04 10).

- Le gouvernement soudanais transporte des troupes par avion à Juba. Les autorités ont recruté des soldats dans les écoles et les universités (BBC 04 09).

- Les Nations-Unies craignent une attaque ALPS de Juba et en retirent leur personnel (AP 07 09). L'ALPS niera avoir l'intention de prendre la ville (IRIN 09 09).

- A Khartoum, cérémonies pour le départ au *djihad* afin de reprendre Torit. Des hauts fonctionnaires sont partis se battre. Le ministre de la Science et de la Technologie sera à la tête d'un bataillon de *mujahedin*. Ali Fatih Irwa, ancien ambassadeur du Soudan aux Nations-Unies, est parti avec une arme sans qu'on ait d'autres détails sur sa mission (AFP 08 09). Ahmed Mahjoub Haj Nour, lecteur de droit islamique à l'université islamique africaine de Khartoum sera tué, deviendra « martyr » (AFP 26 09). Il avait participé à l'introduction de la *sharia* du temps de Nimeiri.

- L'ALPS annonce avoir descendu deux hélicoptères dans l'Equatoria en septembre (SPLANA 27 09). Le gouvernement admet la perte d'un seul d'entre eux (DPA 01 10).

## REGIONS PETROLIERES

- Selon l'ALPS, attaque de ses positions par deux bataillons venus par la route pétrolière. qui furent défaits (SPLANA 18 09).

- L'ALPS a annoncé avoir fait sauter un derrick. Pour le gouvernement une petite attaque a été repoussée et pour Talisman l'activité pétrolière continue comme d'habitude (AP 02 10/ IRIN 03 10).

## NIL BLEU SUD

- Offensive gouvernementale dans le Nil Bleu Sud, et prise de Midel (AFP 26 09).

## EST

- Au cours de la plus grande offensive sur ce front depuis longtemps, les forces de l'Alliance Nationale Démocratique (AND, qui regroupe des partis du Nord de l'opposition et l'ALPS), sous l'autorité de Garang ont pris dans l'est du Soudan, non loin de la frontière érythréenne les villes d'Hamashkoreib et de Shallob le 3 octobre (AFP). Khartoum prétendit que l'attaque avait été menée par des forces érythréennes (Reuter), et ferma ses frontières avec ce pays qui nia toute implication (AFP 05 10). Puis l'AND prit la petite ville de Vieille Rassaï mais semble-t-il pas la ville de Nouvelle Rassaï sur la route Khartoum-Port-Soudan, puisque le trafic est resté normal (AP 9 10/AFP 11 10). Khartoum dit qu'il a fait des prisonniers érythréens, et que Asmara amasse des troupes à sa frontière.

## TREVE le 18 OCTOBRE à 12h00

- A 12h.10, attaque par les troupes gouvernementales de Vieille Rassaï qui est repoussée. Le gouvernement dit qu'il s'agit d'un combat contre l'Erythrée et qu'il demande une enquête et un déploiement de troupes à la frontière par l'Union Africaine (AFP 17/18 10) qui se contente de prêcher paix et amitié.

- D'autres incidents auraient suivi sur divers fronts.

## BREVES

- Lors de l'interruption des pourparlers de paix, Radio Omdurman accusa l'ALPS de chercher par son offensive à étendre la région du Sud-Soudan qui serait soumise à l'autodétermination, alors que Torit est une ville que chacun s'accorde à situer dans le Sud stricto sensu, obscurcissant encore le débat des frontières du Sud. Déjà le premier vice-président Ali Osman Mohamed Taha avait déclaré que le Soudan ne reprendrait les pourparlers que quand les rebelles arrêteraient leur offensive, et le ministre des Affaires Etrangères avait enfoncé le clou en ajoutant que le gouvernement soudanais devait d'abord rendre la pareille aux rebelles.

- Nous avons mentionné dans notre dernier bulletin des bruits selon lesquels de l'or d'Al-Qaida serait arrivé au Soudan. Il s'agissait d'un article du *Washington Post*. Cette nouvelle serait peut-être un **coup tordu**. Les services de renseignement américains enquêtent.

Nous autorisons la reproduction des articles de ce bulletin à condition d'en citer la source et de ne pas en modifier le contenu.

BULLETIN EDITE PAR LE COMITE DE VIGILANCE POUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES LIBERTES AU SOUDAN  
-BP 184 - 75665 PARIS CEDEX 14 - TEL : 01 45 40 75 76 - FAX : 01 45 43 52 78. - E-mail : bureau@vigilsd.org  
Dépôt légal : Octobre 2002 - ISSN 1286-6121 - Directrice de la Publication : Simone DUMOULIN

RAPPORT INTÉRIMAIRE DE GERHART BAUM  
COMMISSION DES NATIONS-UNIES POUR LES DROITS DE L'HOMME

(août 2002 - résumé et extraits traduits par VS)

1. Respect des droits de l'homme et des lois humanitaires dans le conflit

**L'intensification des conflits** s'est traduite par une **augmentation sans précédent du nombre de blessés** à l'hôpital de la Croix-Rouge à Lokichokio, [qui reçoit les blessés des zones ALPS]. **Les bombardements de civils** par l'aviation [gouvernementale, l'ALPS n'en a pas] sont beaucoup plus meurtriers:

**Dans le Haut Nil Ouest :**

- entre Mayam et Manken le 22 05, 15 tués, 35 blessés graves, surtout des enfants de 10 à 11 ans,

- Même jour sur Rier, centre pour personnes déplacées, 11 tués, 95 blessés dont 35 eurent leurs bras et jambes arrachés,

- Même jour, Lil, 18 morts, beaucoup de blessés,

- Le 11 juin, Madier, 24 morts.

**Dans le Bahr el Ghazal**

-Le 23 juin à Malual Kon, bombes à 20 mètres d'un centre de secours, 4 tués dont un vieillard aveugle et deux adolescentes, 4 à 8 blessés

- Le même jour à Bac, 3 femmes tuées

**Dans l'Equatoria Orientale**

Bombardement de la résidence de l'évêque à Ikotos, des blessés, résidence et centre adjacent détruits.

Dans le Haut-Nil, le 28 juin, Atar, 3 enfants tués et 3 personnes gravement blessées.

**Entre 150000 et 300 000 personnes ont été déplacées** dans le seul Haut Nil Ouest (région pétrolière) depuis le début de 2002.

**L'interdiction**, condamnée par les Nations-Unies, **de l'accès humanitaire par le gouvernement soudanais en 43 endroits.**

Le gouvernement soudanais a autorisé que l'aide retourne dans le Haut-Nil, à condition que ce ne soit pas par le Kenya, mais par une ville du Nord-Soudan, Al Obeid, ce qui est complètement contraire à l'accord tripartite signé par le Soudan. Le Secrétaire Général des Nations-Unies est venu à Khartoum pour en parler [sans succès] Le Rapporteur s'inquiète aussi de l'interdiction par l'ALPS d'un endroit.

Le Rapporteur fait aussi état d'informations sur la pose de **mines anti-personnel et de conscription forcée par les deux parties.**

**Le Rapporteur est choqué** [la seule fois que ce terme soit utilisé] par la politique de terre brûlée en région pétrolière. Il parle d'une **politique visant à vider les régions pétrolières de leur population.** Seule la mention, à ce propos, des bombardements et de l'utilisation de l'argent du pétrole pour doubler les dépenses militaires, nous fait comprendre qu'il s'agit du gouvernement

Quant aux abductions, en d'autres termes **les réductions en esclavage**, le Rapporteur se félicite du rapport fait par un Eminent groupe de personnes. Il souligne le passage concernant la responsabilité des gouvernements successifs qui ont armé les  *Murahalin*, il note le lien entre les abductions et l'absence d'institutions et de pratiques démocratiques. Il se félicite que l'officiel Comité pour l'Eradication des Abductions de Femmes et d'Enfants (CEAWC), dépende désormais directement du Président Béchir, et ait reçu des promesses de financement gouvernemental. Il note toutefois que rien n'a été fait de ce côté et que les responsables de nouveaux enlèvements ne sont pas poursuivis. [ Pour les anciens enlèvements, on cherchait à faire libérer les esclaves par leurs propriétaires, ce qui leur était plus facile, s'ils savaient ne pas devoir être poursuivis]. **En mai dernier il y eut des enlèvements en Bahr el Ghazal.**

**En régions M/ALPS, l'information est rare**, ce qui n'exclut pas des violations. Ces régions continuent d'être **administrées par le militaire.** Les **élections ont été repoussées** à cause de la fusion entre le M/ALPS et le SPDF. Il n'y a plus de recrutement d'enfants.

2. Transition vers la démocratie

Le précédent rapport, avait souligné des sources de préoccupation, la poursuite de l'Etat d'urgence autorisant des Cours spéciales dans le Darfour, le rôle de la sécurité, la limitation de la liberté de presse, la suppression des libertés politiques, la condition des déplacés, la discrimination religieuse.

3. Engagements pris par le Soudan au sein du dialogue U E/ Soudan

[Ce dialogue, « une fumisterie totale», selon Roland Marchal chargé de recherche au CERI, était resté ultra confidentiel, d'où l'intérêt de cette liste].

**Liberté de presse** En dépit de la décision de supprimer la censure en décembre 2001, le **harcèlement et l'intimidation des journalistes ont continué.** Les agents de sécurité leur disent de quoi parler et comment, ils leur donnent des textes à faire paraître. Les amendes menacent la survie des journaux.

**Liberté religieuse et établissement d'un conseil consultatif pour les chrétiens.** Le Ministre a dit au Rapporteur que le dialogue avait commencé. Mais le Conseil des Eglises du Soudan lui a dit n'avoir pas été informé du but du mandat de ce conseil. La liberté religieuse n'est pas pleinement garantie. **Sur la démocratisation**, le Rapporteur juge que **même les partis enregistrés ne peuvent travailler.** Des membres du Congrès National Populaire et du Parti Communiste continuent à être détenus pour des raisons politiques.

**Les forces de sécurité sont toujours au-dessus des lois et jouissent d'un haut degré d'impunité.** Malgré l'amendement de la loi limitant les forces de sécurité à la lutte contre le terrorisme, elles sont **toujours utilisées contre les opposants politiques.**

Le 22 janvier, des **amendements au code de procédure pénale** renforcent le pouvoir des agents chargés de faire respecter la loi en matière d'enquête, d'arrestation, d'interrogatoire et de détention, sans contrôle judiciaire, ce qui **pourrait donner aux officiers de police le pouvoir qu'avaient les agents de sécurité.**

**La situation des femmes** Fin juillet, **21 femmes** appartenant essentiellement aux forces du quartier général des douanes à Khartoum, ont été **licenciées** sans qu'aucune raison ne leur ait été donnée. Aucun officier homme n'a été licencié. Les femmes n'avaient jamais été promues quand leurs collègues masculins l'étaient. En mai 2002 au cours d'une conférence au collège féminin de l'université islamique d'Omdurman, une gynécologue a fait **l'apologie des mutilations génitales féminines**, recommandé l'introduction d'une « doctrine médicale islamique » dans la formation du personnel médical et soutenu qu'il s'agissait de pratiques recommandées par la *Sunna*. Le Rapporteur espère qu'il ne s'agit pas d'un changement de doctrine du gouvernement à cet égard.

Depuis janvier 2002, **le Rapporteur a écrit au gouvernement 11 appels urgents concernant les abus de droit de l'homme affectant 157 personnes. Seule une réponse a été reçue.**

4. Darfour

En empirant la situation économique, la sécheresse a poussé des gens menacés de mourir de faim au banditisme, et a aggravé les tensions entre cultivateurs africains Four et Masaleit et tribus arabes du Darfour et du Tchad. (suite page 7)

## Nord

- Le quotidien *Al Ayam* a été **suspendu** pour un jour pour avoir parlé d'excision dans sa colonne de santé qui répond aux questions des lecteurs. L'excision est extrêmement répandue dans le Nord du Soudan et le gouvernement ne lui était pas favorable. A-t-il changé d'avis? Le Conseil National de la Presse du Soudan qui a pris la décision a accusé le journal « d'offense à la pudeur publique » (Irin 30.8).

- Après la suspension des pourparlers de paix par le gouvernement soudanais, le 2 septembre, **deux quotidiens de Khartoum ont été confisqués** le 4.

*Al-Horriya* avait écrit que, avant l'offensive ALPS qui avait poussé le gouvernement à suspendre les pourparlers, il n'y avait pas eu de cessez-le-feu (AFP 4 sept.).

Le journal de langue anglaise *Khartoum Monitor* avait publié un discours de Sadiq el Mahdi désapprouvant la suspension des pourparlers (AFP 4 sept). Mais selon *Associated Press*, le directeur de la publication avait été appelé à la sécurité pour avoir publié des extraits d'une lettre d'un lecteur d'Abyei, ville Dinka qui ne fait pas partie du Sud *stricto sensu*. Ce lecteur réclamait que les habitants de sa ville participent au référendum d'autodétermination du Sud prévu par l'accord de Machakos. Le journaliste aurait été accusé d'atteinte à l'unité nationale. Il a été relâché (AP 5 sept).

- Nous avons rapporté dans le *Vigilance Soudan* n° 113 que Béchir avait renouvelé pour un an l'internement à domicile de Tourabi. La maison du secrétaire général du parti au pouvoir fut attaquée et des membres du parti d'opposition de Tourabi, le **Congrès National Populaire** accusés d'en être responsables. Ce qu'ils nièrent. Quoi qu'il en soit, **plus de 100 membres** de ce parti ont été **arrêtés**. Certains auraient déjà dû être jugés, mais aucune nouvelle n'a filtré jusqu'à nous. Un porte-parole de la police a déclaré que le parti planifiait des actes subversifs pour saper l'accord de Machakos (AFP 31 08). **Tourabi a été transféré à la prison de Kobar** à Khartoum Nord. Selon sa famille, le gouvernement veut montrer aux membres du Congrès National Populaire que leurs manifestations ont empiré les choses pour leur chef (Reuters 01 09). Il est exact d'autre part que le Congrès National Populaire est défavorable aux accords de Machakos

- **Le Rapporteur Spécial des Nations-Unies** pour les Droits de l'homme souhaitait se rendre à Khartoum début septembre. Il avait demandé des **renseignements sur l'utilisation de l'argent du pétrole** et on lui avait répondu qu'il était utilisé pour les gens de la région. Comme aucun élément ne montrait la véracité de cette déclaration, il insista en demandant des documents. Sa **demande fut jugée « irrecevable »** et sa **visite repoussée** jusqu'en octobre (AFP 15 09).

- **L'Alliance Nationale Démocratique**, qui regroupe une partie de l'opposition du Nord et le M/ALPS a un front au **nord-est du Soudan**, non loin de la frontière érythréenne. Elle a déclaré **qu'après avoir pris Hamashkoreib** avec une région d'environ **78000**

**personnes**, elle avait constaté que les gens, dans cette région frappée par la sécheresse, **manquaient de manière aiguë d'eau et de nourriture**. Depuis juillet, a-t-elle ajouté, les agences régionales avaient mis en garde contre les conséquences de la grave sécheresse qui mettait en jeu la survie des gens et des animaux, et le gouvernement a caché le problème au lieu de s'en occuper (AFP 10 08).

- **A en croire l'ALPS**, le 20 septembre **l'armée soudanaise aurait massacré de sang froid plus de 200 personnes à Abyei**, ville située au Sud du Nord et peuplée de Dinka qui souhaitent faire partie du Sud pour le référendum. Parmi les morts des intellectuels, des hommes d'affaires, des fonctionnaires. Le chef traditionnel des Dinka d'Abyei a été arrêté et l'on craint qu'il soit mort. D'autres noms sont cités (SPLANA 27 09).

- Le 23 octobre, **manifestation des étudiants de l'Université de Khartoum** à la suite de **l'annulation d'une réunion politique** où devait intervenir l'opposant Ghazzi Suleiman (Sudanese Human Rights Group, SHRG) et la **suppression des activités de l'Union des Etudiants**, interdite depuis 5 ans. Les manifestations continuaient le 25. Après l'intervention de la police anti-émeute, des dizaines d'étudiants furent blessés dont deux gravement. **100 étudiants ont été arrêtés**. 60 ont été relâchés. On ignore où se trouvent les autres.

Selon la police certains de leurs véhicules auraient été brûlés et des policiers blessés. Le SHRG demande l'arrêt des violences et la restauration des droits de l'Union des Etudiants (AFP 23 10/SHRG 25 10).

## Sud

**Actions de la Lord Resistance Army(LRA), rebelles ougandais**

La LRA avait déjà attaqué des camps de réfugiés soudanais dans le Nord Ouganda en Août et les Nations-Unies avaient transporté 5000 d'entre eux près du Lac Albert.

Le 9 septembre la LRA attaqua le camp de réfugiés de Maaji, chassant 6000 réfugiés. Les Nations-Unies leur recherchent un autre emplacement de camp plus au Sud de l'Ouganda. La LRA a au moins enlevé 20 personnes pour l'aider à transporter son butin. Ce camp avait déjà été attaqué en juillet causant la mort de 6 réfugiés (AP 13 sept).

**Bombardements par le gouvernement soudanais**

- à Yabus, centre de secours dans le Nil Bleu Sud, le 10 septembre, deux garçons furent tués et huit autres enfants sévèrement blessés, quand des bombes tombèrent près d'une école (AFP 10 sept.).

- sur un campement de transhumants, le 21 septembre, qui tua 13 personnes dont 4 enfants et pour lequel les Etats-Unis condamnèrent le Soudan (AFP 27 septembre)

- à nouveau Yabus le 8 octobre, un mardi, jour de marché, les bombes tombèrent sur le marché tuant 5 personnes et en blessant gravement 11 autres (AFP 9 oct.)

## L'AIDE INTERDITE D'ACCÈS PAR LE GOUVERNEMENT SOUDANAIS

### Ce n'est pas la première fois

En 1989, blocage de tous les vols d'aide après que le Comité international de la Croix-Rouge ait protesté contre le bombardement par le gouvernement d'un site humanitaire.

### Interdiction

- pendant toutes les années 90, de l'aide dans les Monts Nouba.
- en 95 -96, de tous les avions d'aide gros porteurs pendant neuf mois.
- en 96, de tous les endroits « affectés par le choléra et les maladies diarrhéiques ».
- en mars 97, de plus de 30 endroits dans le Bahr el Ghazal.
- en avril mai 97, de tous les vols humanitaires du PAM et de l'UNICEF.
- en 98, de tous les vols à destination du Sud Bahr el Ghazal, pendant deux mois en dépit d'un déplacement massif; ce qui aurait provoqué de 30 000 à 50 000 morts.
- en avril 2002, des 43 endroits empêchant 1,5 million de personnes de recevoir de l'aide, y compris « certaines des populations fréquemment déplacées à cause de l'insécurité, parmi les plus vulnérables » selon le PAM. Même pendant les mois « normaux », le Soudan interdit habituellement 20 à 30 endroits au Sud-Soudan (US Committee for Refugees, 02 10).

### Signes avant-coureurs

Le 8 septembre, le responsable des Nations-Unies pour l'aide humanitaire se rendait à Khartoum. Il lui fut reproché que l'aide n'était pas partagée équitablement entre le Nord et le Sud (AFP 9 sept.). On sait que l'Est et l'Ouest du Soudan [Nord] souffrent de sécheresse et de famine, et que l'Opération humanitaire Lifeline Sudan a été mise sur pied pour les seules régions en guerre.

- Le 18 septembre, le Système de Surveillance Avancé des Famines déclarait que la situation était précaire dans le Haut-Nil Ouest, puisque les gens avaient été chassés de chez eux avant la moisson. Comme ils avaient dû s'enfuir dans les Etats du Bahr el Ghazal et de Jonglei, leur présence avait exercé une pression importante sur la population de ces régions, pression qui était porteuse de conflits. De toute manière les pluies avaient été insuffisantes dans tout le Sud et les populations hôtes auraient de mauvaises récoltes et des problèmes de nourriture (IRIN, 18 09).

### L'interdiction

- Le 26 septembre, Khartoum annonçait l'interdiction, à dater du lendemain et pour 10 jours au moins de tous les vols humanitaires de l'OLS dans l'Equatoria Oriental et l'Equatoria Occidental. L'OLS en a 20 par jour (AP 26 sept) et transporte 150 tonnes de nourriture par semaine. L'interdiction s'appliquait aussi aux véhicules au sol, empêchant les agents humanitaires de surveiller l'évolution des besoins et de transporter la nourriture restante depuis les centres (US Committee for Refugees 02 10) L'accès vers les autres régions secourues était du coup impossible, tant au Sud que dans les Nouba (DPA 26 09). Le Conseil des Eglises en région ALPS parlait de nouvelle choquante et soulignait que la décision de

Khartoum était contraire aux protocoles de l'OLS signés par les Nations-Unies, le gouvernement soudanais et l'ALPS (SCBRC 27 09). Les Nations-Unies disaient publiquement leur inquiétude pour les populations du Sud et pour leur personnel au sol (AFP 28 09). Le Programme Alimentaire Mondial déclarait que cette interdiction privait 500 000 personnes de nourriture (Reuter 01 10).

-Le 30 septembre, le Commissaire du gouvernement soudanais à l'aide humanitaire déclara : « Nous n'avons pas à nous justifier auprès des Nations-Unies parce qu'elles sont notre partenaire et qu'elles apprécient les raisons de l'interdiction...Le gouvernement envisage de suspendre l'interdiction » (AFP 01 10). En attendant les Nations-Unies devaient suspendre leur campagne de vaccination contre la poliomyélite sur laquelle le gouvernement avait donné son accord, puisqu'elles ne pouvaient acheminer ni vaccins ni personnel (AFP 02 10). Les Nations-Unies restaient relativement discrètes, elles essayaient d'obtenir de Khartoum la permission d'exfiltrer leur personnel.

Le 4 octobre un envoyé spécial des Nations-Unies se rendit à Khartoum pour intercéder auprès du vice-président Ali Mohamed Taha. Sans succès (AP 04 10). Finalement, le 6 octobre, Khartoum autorisait à nouveau les vols (AFP 06 10).

*(suite de page 5 : Rapport intérimaire de Gerhart Baum)*

Des villages ont été détruits et leurs habitants chassés. 1 million de personnes risquent de mourir de faim. Des Masaleit au Caire, accusent le gouvernement de chercher à changer la démographie de la région au profit des Arabes. Selon eux les habitants de quatre villages ont été chassés par une milice formée de tribus arabes.

Des **Cours de justice spéciales** ont été instituées à El Facher [Nord Darfour] et à Nyala [Sud Darfour]. Elles sont compétentes pour les vols à main armée, les crimes contre l'Etat [?], des crimes liés aux drogues et aux atteintes à la moralité publique. D'après le décret 21/2001, les accusés **n'ont pas droit à un avocat** et leurs **aveux** [qui peuvent être obtenus par la torture] sont **retenus contre eux, même s'ils se rétractent**. Le droit d'appel n'existe qu'en cas de condamnation à mort ou à amputation, et il est soumis à la discrétion du président de la Cour du district. Il y a deux juges militaires et un juge civil. Dans ces conditions quatorze hommes furent condamnés à mort à Nyala le 8 mai pour vol à main armée.

**Un leader de la communauté Rizeigat**, Salah Mohamed Abdel Rahman qui s'occupait d'**initiatives populaires de paix a été arrêté par les forces de sécurité** sans que ne lui soit donné ni raison de son arrestation ni mandat d'arrêt, alors qu'il s'occupait d'une réconciliation entre Rizeigat et Dinka du Bahr el Ghazal. Sa famille n'a aucune nouvelle de lui.

**Onze chefs tribaux Four** [agriculteurs africains] **ont été arrêtés par les forces de sécurité** ; ils auraient **rapporté des attaques récentes de leur tribu par la milice arabe**. Aucune raison n'a été donnée pour leur arrestation et ils n'ont pas reçu de mandat d'arrêt.

A la suite d'un conflit entre les tribus Rizeigat et Ma'aleya, qui avait provoqué 10 morts, **88 membres de la tribu Rizeigat furent condamnés à mort** par la Cour spéciale de justice; dont **deux enfants de 14 ans**. 32 des accusés dont trois enfants ont été torturés entre le 21 et le 22 juin. Le président de la Cour du district n'avait pas répondu à la demande d'appel.

## Pétrole et économie

- Le Soudan a accepté de **vendre une des deux usines de ciment** qui sont la **propriété de l'Etat** soudanais pour \$41 millions à une société d'investissement saoudienne qui serait la propriété de Al Rajhi Banking and Investment Corp<1120.SE> et du groupe Dallah Al Baraka. La vente est soumise à deux conditions *sine qua non*, que des problèmes environnementaux soient résolus et que les installations soient réhabilitées (AFP 28 8).

- Deux sociétés soudanaises, Danforio et Advanced Technology et deux sociétés égyptiennes, Egyptian-Swiss et Allam'son vont construire une **usine de ciment** à Berber, ville sise sur le Nil à 300 kilomètres au Nord de Khartoum. L'usine pourra produire 1,2 tonnes de ciment et sera achevée en 28 mois. La nouvelle société, Nile Valley Cement, appartiendra par moitié aux sociétés égyptiennes et aux sociétés soudanaises (AP 13 10).

- Le **Prince milliardaire saoudien** Al-Walid bin Talal a signé un accord de \$ 30 millions pour la construction d'un **hôtel 5 étoiles à Khartoum** sous la supervision de la chaîne suisse Movenpick. Il a aussi signé un contrat de \$ 300 millions pour **l'importation de bétail soudanais**. On s'attend à ce que la nouvelle société Gulf Company for Livestock devienne **l'importateur exclusif** du bétail soudanais dans les pays arabes.

Le prince a des investissements de plus de \$ 7,3 milliards dans le secteur technologie. Il est propriétaire pour moitié du New-York Plaza Hotel. Il a souvent été un bienfaiteur généreux. L'an dernier il a offert \$ 10 millions à un fonds destiné à **aider les familles des victimes du 11 septembre**, don qui fut refusé par le maire de New-York, Rudy Giuliani (AP 29 09).

- La région de **Gédaref** ( sur la route Khartoum/Port-Soudan), la grande région de fermes mécanisées pluviales pour la culture du sorgho, a été attaquée massivement par des **sauterelles**. Les cultivateurs disent qu'elles ont « balayé » la région. Neuf avions pour combattre ces sauterelles devaient être envoyés ( PANA 17 09).

- Dans le cadre de la politique de privatisation, le gouvernement a l'intention de **vendre 74% de la Banque de Khartoum**, la plus grande banque du Soudan qui est **propriété de l'Etat**. Le gouvernement aurait l'intention de rechercher d'éventuels acheteurs parmi les expatriés soudanais dans le Golfe (AFP 19 09).

- La **société suédoise d'équipement de télécommunication Ericsson** a reçu un ordre d'expansion du réseau mobile GSM de la part du seul opérateur soudanais, Mobitel. Ericsson devra installer 100 sites pouvant desservir plus de 400 000 souscripteurs. Il y a aujourd'hui 170 000 utilisateurs de téléphones mobiles au Soudan. Mobitel est la propriété de Sudatel, l'opérateur du réseau soudanais et de la firme néerlandaise Mobile System International Cellular (Reuter 19 09).

- Le directeur financier du projet de **barrage** de Merowe, sur la **quatrième cataracte**, à 400 kilomètres au nord de Khartoum, Mutaz Musa Abdallah Salim a donné des informations sur le projet à Reuter.

Le coût est de \$ 1,73 milliard, sa construction commencera en 2003 et il sera terminé dans six ans. Il aura une capacité de 1250 Megawatts. La capacité actuelle du Soudan, qui provient surtout du barrage de Roseires sur le Nil Bleu est de 500 Mégawatts.

L'industrie soudanaise travaille en-dessous de ses capacités à cause du manque d'électricité.

Mutaz Musa a indiqué que les habitants de la région qui sera inondée seront installés en aval du barrage, et que la plupart ont donné leur accord pour les indemnités prévues (Reuter 01 09). D'autres sources sont beaucoup moins optimistes. L'interview n'a pas parlé du financement. Sept sociétés sont en compétition pour construire les turbines et les générateurs à un prix de \$ 700 millions (BBC 02 099). Ce projet de barrage date du Condominium.

**Sans donner aucune raison, le Département américain du Trésor a gelé le 21 octobre les actifs financiers de douze organisations soudanaises:**Sudan National Broadcasting Corporation, Sudan Radio and TV Corporation, Sudan TV Corporation, basées à Omdurman, Coptrade Eng. and Automobiles services, National Cigarettes Co. National Electricity Corp., Posts and Telegraphs Corp. , Sudan Tea Corporation, Sudanese Free zones and Markets Corporation, Sudanese Petroleum Corporation, Sugar and Distilling Industry Corporation et SFZ, basées à Khartoum.

Khartoum a déclaré que les Etats-Unis ne pouvaient agir de manière aussi partielle tout en prétendant aider à la paix au Soudan, que certaines de ces sociétés n'existaient plus, que les sociétés avaient déjà été avisées d'éviter, pour leur propre sécurité, d'avoir des comptes dans les banques américaines, et donc que les pertes seront faibles. Il ajoute que maintenant la devise internationale dont le Soudan se sert est l'euro, et non plus le dollar (Al Watan). Les dépêches économiques et financières d'agences citées plus haut, nous font douter de ce dernier point.

La **conglomération de Khartoum** est passée de moins d'un million d'habitants dans les années 80, [*Vigilance Soudan pencherait plutôt pour la fin des années 70*] à 6/7 millions aujourd'hui selon des officiels des Nations-Unies. Officiellement, il y a entre 250 000 et 300 000 personnes qui vivent dans des camps de déplacés, mais on estime à entre un million et un million et demi le nombre de Sudistes qui vivent dans des camps de squatters (Financial Times 27 09).

- Le gouvernement kenyan n'a ni l'intention d'acheter du pétrole au Soudan, ni celle d'interdire aux sociétés privées kenyanes de le faire (The Nation 11 10).

- Le 11 septembre, **Talisman** avait déclaré qu'il vendrait ses avoirs au Soudan seulement si le prix offert lui convenait, juste après que le ministre du pétrole indien ait dit penser que le marché serait conclu avec la société indienne ONGC à \$ 750 millions. Le patron de Talisman a indiqué le 10 octobre que sa décision concernant la vente de ses avoirs soudanais serait prise sous quatre semaines. (Dow Jones, Financial Post). Les actions Talisman ont beaucoup baissé à cause de la campagne demandant aux investisseurs de vendre leurs actions « pleines de sang ».

- Le Président **Béchar est en Suisse** à parti du 24 octobre, avec une délégation d'hommes d'affaires à l'invitation de la chambre de Commerce arabo-suisse.

### A nos lecteurs

*Nous prions ceux de nos lecteurs qui souhaitent recevoir Vigilance Soudan par e-mail de bien vouloir nous le faire savoir et de nous communiquer leur adresse électronique. Ils pourraient ainsi bénéficier d'un service plus rapide.*